

POLITECNICO DI TORINO
SECONDE FACULTÉ D'ARCHITECTURE
Cours de Maîtrise en Architecture
Thèses dignes de publication

Projet du *Parc Habité* pour le quartier *Cité de la Méditerranée* à Marseille

A partir des outils de planification urbain et des règles de construction françaises de Antonella Petitti

Tutor: Angioletta Voghera

Co-tutors: Laurent Hodebert et Piergiorgio Tosoni

Ma thèse commence par une analyse sur les aspects normatifs qui règlent la planification urbaine en France. Dans cette partie les outils que chaque organe de décision a à sa disposition pour l'organisation, la planification et la gouvernance du territoire sont illustrés et examinés.

Après cette analyse, ma thèse prend en considération le projet de l'Euroméditerranée à Marseille et cherche d'évaluer, pour chaque objectif élaboré par le SCOT (*Schéma de Cohérence Territoriale*) de la *Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole*, les points positifs, les faiblesses, les problèmes, pour proposer un projet alternatif plus cohérent avec les objectifs du SCOT.

Ma thèse propose un design urbain pour le quartier résidentiel *Cité de la Méditerranée*, à l'intérieur de cette aire, en conformité avec les plans étendus et locaux. Le site du projet, à côté du port industriel, a actuellement une forte dégradation: de nombreuses industries sont abandonnées et d'immeubles délabrés. Le quartier est bordé au nord et à l'ouest par une autoroute élevée et loin au-delà de ce par un waterfront en cours de réalisation composé de tours qui forment une sorte de barrière architecturale sur la mer.

Le projet est caractérisé par la création d'un réseau de parcs publics, organisée dans un parc principal et deux autres parcs plus petits "linéaire". Ces parcs forment les rayons d'un complot se poursuit: cela permet de briser la trame orthogonale du XIX^e siècle du quartier, en tirant une trame verte discontinue par rapport aux boulevards plantés orthogonaux qui séparent le quartier par l'autoroute et les tours, en créant des espaces de communication pour les habitants et les travailleurs.



Plan masse du projet

En ce qui concerne la densité, les bâtiments ont été conçus avec une hauteur moyenne pas homogène. En fait les bâtiments adjacents aux tours ont une densité plus élevée, avec des bâtiments de hauteur variant de 8 à 11 étages, tandis que les bâtiments à l'intérieur et à proximité du tissu urbain historique ont une densité plus faible, avec des bâtiments de 4-6 étages. Les hauteurs ont été conçues pour fournir un ski line variable discontinue, plus fonctionnel au rayonnement solaire de chaque résidence. Ceci répond aussi aux règles du PLU (*Plan Local d'Urbanisme*).

La constitution des îlots a été conçue à cour ouverte avec des ouvertures entre îlot et îlot, le trait distinctif du Parc Habité. Les destinations d'usage ont été conçues en manière que les bureaux occupent les unités faisant face à l'autoroute, avec des fenêtres et des écrans pour réduire au minimum le bruit acoustique et la pollution d'air, tandis que les bâtiments commerciaux sont concentrés sur les rues adjacentes aux parcs publics qui croisent le quartier. Les bâtiments résidentiels ont été placés faisant face aux boulevards, avec des terrasses tournées vers les parcs publics et privés de chaque îlot.



Ilot avec le parc privé à l'intérieur

Les parcs linéaires sont brisés par les coupures, des poursuites des rues locales, et sont bordés par des passerelles en bois qui créent des discontinuités dans la forme des petits espaces publics avec des différentes fonctions qui sont alternés à l'intérieur du quartier: des parcs, des petits lacs, des lieux de communion, des terrasses donnant sur la place de l'exploitation commerciale même. Une attention particulière est portée à la conception des bâtiments résidentiels; avec l'alternance des balcons, des loggias au ras de la façade et des grands terrasses à bond, on a essayé d'assurer un rayonnement optimal, en permettant d'intégrer des fonctionnalités et une composition dynamique architecturale de la façade.



Etude de la façade d'une typologie résidentielle

Pour obtenir plus d'information, e-mail:
Antonella Petitti: antonellapetitti@gmail.com

Responsible:
CISDA - HypArc, e-mail: hyperc@polito.it